

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 02/07/2007
Publication 06/07/2007

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



Ludovic LIONS

N° CP 2^e/52-07
Séance du 29 JUIN 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

FONDS DE SOUTIEN AUX COLLOQUES ET MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES ORGANISATION D'UN SYMPOSIUM INTERNATIONAL EN BIOINGENIERIE ET MEDECINE REGENERATIVE PAR L'INSTITUT DE RECHERCHE EN HEMATOLOGIE ET TRANSPLANTATION

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°2007/I-5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente,
- VU le rapport n°2007/I-2^e/02 du 15 décembre 2006 relatif au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Décide d'attribuer une subvention de fonctionnement de 5 000 € à l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation pour l'organisation d'un Symposium international en Bioingénierie et Médecine Régénérative,
- ❖ Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le programme F025, enveloppe 17321, nature 6574, fonction 93 du budget départemental.

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre

.....abstentions